

Automobile - Face au low cost, la Fondation Amipi met en avant son utilité publique

[E-lettre api du 25/01/16](#)



La Fondation Amipi s'est lancée en 1985 dans le câblage, activité identifiée comme un support d'apprentissage adapté aux besoins des personnes « en situation de handicap cognitif ».

49 - La [Fondation Amipi](#) à Cholet va investir 6 M€ pour réunir sur un nouveau site à Saint-Luce-sur-Loire ses deux usines nantaises. La construction d'un bâtiment de 6 500 m² doit démarrer d'ici à l'été 2016. La fondation fête son cinquantième anniversaire. Créée par Maurice et Maryse Vendre, elle accueille des personnes « en situation de handicap cognitif » avec, pour objectif, de les aider à intégrer une entreprise. Elle a à son actif plus de 1500 insertions réussies en milieu dit ordinaire.

Fournisseur automobile de rang 1

Sa méthode fait appel à une pédagogie fondée sur le développement neuronal par le travail manuel, qui a fait l'objet de validations scientifiques avec le CNRS. Dès 1985, le câblage a été identifié comme un support d'apprentissage adapté aux besoins des publics accueillis. La fabrication s'effectue dans 7 usines, 5 dans les Pays de la Loire et 2 en Centre-Val de Loire, qui emploient 700 salariés dont 600 opérateurs handicapés. Fournisseurs de rang 1 de l'industrie automobile, elles produisent chaque année quelque 6,5 millions de faisceaux électriques dans le respect des standards de qualité (Iso 9001 et Iso/TS 16949).

Et la RSE ?

Après avoir subi la crise du secteur, l'activité repart avec un carnet de commandes qui repart à la hausse. Mais la mondialisation n'épargne pas Amipi : la fondation est de plus en plus souvent mise en concurrence par ses clients, les groupes PSA et Renault, avec des acteurs low cost. « Or le prix de revient d'une heure de production chez nous s'élève à 31 euros contre 14 euros à l'autre bout du monde », souligne la directrice Béatrice de Gourcuff. Or il suffirait que les deux constructeurs français lui confie seulement 1 % de leurs achats de câbles pour permettre à Amipi de poursuivre sa mission. Et Béatrice de Gourcuff d'interroger ces industriels sur « leur engagement en matière de RSE ». « Nous travaillons sur une diversification de nos débouchés, toujours dans le domaine électrique pour l'instant, indique la dirigeante. Mais cela prend du temps. »

[Jacques Le Brigand](#)